

Etat du Marché de l'assurance IARD & Perspectives

Octobre 2018



80, Boulevard Haussmann 75008 PARIS

L'AMRAE adresse ses remerciements aux partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette publication



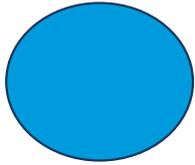
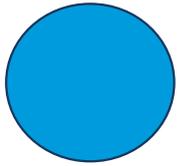


Table des matières

Dommmages et Pertes d'exploitation	6
1. Tendances générales	6
1. Focus : Evénements naturels	7
2. Focus : Violences Politiques	8
3. Focus : Supply chain	9
Construction TRC/TRME	10
1. Tendances générales	10
Automobile	11
1. Tendances générales	11
Transport	12
1. Tendances générales	12
2. Focus : Responsabilité affréteur	13
Responsabilité Civile	14
1. Tendances générales	14
2. Focus : Responsabilité environnementale et atteintes à la biodiversité	15
Cyberriksks	16
1. Tendances générales	16
D&O – lignes financières (EPL/PTL/RC PRO FI)	18
1. Tendances générales	18
2. Focus : Fraude interne et externe.....	19
3. Focus : EPL	20
4. Focus : RCMS	21
Risque Crédit	22
1. Tendances générales	22
Risque Politique	23
1. Tendances générales	23
© Copyright AMRAE	28



Avant - Propos

Le Paradoxe

Bien souvent, le montant de 50 milliards de dollars de sinistres assurés est évoqué comme le seuil pouvant entraîner un retournement de marché mondial de l'assurance. Cette année encore, malgré les évènements, et notamment les catastrophes naturelles, (dites « CAT NAT ») de 2017, ce phénomène ne se produira pas.

En 2017, il y a eu plus de 377 milliards de dollars de dommages économiques selon Swiss Ré (Etude Sigma 03/2018). Les dommages assurés ont atteint le seuil des 144 milliards de dollars de sinistres assurés, ce qui a représenté moins de 43% des dommages occasionnés. Près de 64% des 144 milliards assurés ont été attribués aux seules destructions par les trois ouragans : Harvey, Irma et Maria, (le cout de leur destruction globale s'élevant à 200 milliards de dollars). Dans le même temps, le marché de l'assurance Dommage français enregistre encore des baisses significatives sur les meilleurs risques.

Alors, comment expliquer ce double phénomène?

Un élément de réponse pourrait venir de la constitution même du marché français d'assurance.

Le marché IARD (Property & Casualty-P&C) français représentait en 2017 près de 20 milliards d'euros de primes. Il faut souligner que les acteurs assurés étaient peu présents sur le marché des Catastrophes naturelles américaines (donc moins exposés aux dernières CAT NAT), et en général, même moins exposés aux risques IARD, car la prévention sur ce secteur est bien maîtrisée en France.

Du côté des réassureurs, ils ne sont, de plus, pas exposés au marché, comme le souligne l'étude publiée par le Cabinet Mazars en décembre 2017 : « Benchmark Study on reinsurers' financial communication ». Si les Lloyd's, Everest Ré ou Berkshire Hathaway souscrivent plus de 80% de leur portefeuille en P&C, chez Swiss Ré, Munich Ré cette part descend à 60%. Chez des acteurs comme SCOR ou AXA, sur 2016/2017, cette part se réduisait à 40%. La majorité de leur portefeuille est en fait exposée à l'activité « Vie ». Il est à noter aussi que sur le marché français, des acteurs mutualistes interviennent à l'instar de MMA, ou de Covea. Ils offrent une capacité qui reste abondante.

Toutefois, l'équilibre technique devient un impératif de souscription, mais aucun acteur ne peut se prévaloir, sur la période, de résultats financiers suffisants (sous l'effet de politique accommodante des Banques Centrales) pour contrebalancer un tel déséquilibre.

Dans ce contexte, Swiss Ré, confirme que le marché Non-vie français a augmenté de 1.1% en 2017, (hors effet de l'inflation) vs moins de 1% en 2016, mais tous les assurés ne subissent pas le même traitement. Le constat de l'an passé se maintient concernant le placement des risques industriels depuis la France : **les risques « bien-managés » bénéficient de conditions toujours plus favorables**. La réciproque est vraie : les risques sinistrés souffrent de conditions plus restrictives (hausse des primes, hausse des franchises, baisse des garanties...).

Dans le même temps, les assureurs, sous la pression de la concurrence, préfèrent, pour maintenir leurs marges, augmenter leurs rétentions pour ne pas subir les hausses de 2% à 5% observées dans le renouvellement de leurs traités de réassurance.

Autant d'éléments qui peuvent expliquer que sous l'effet d'une sinistralité dégradée, le marché de l'assurance Construction décennale ou celui de l'assurance des flottes automobiles marquent une pause dans les baisses des primes voir même des hausses.

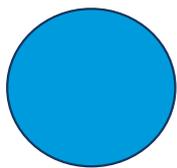
Nous n'observons donc pas un « retournement » de marché mais des changements de tendances. L'utilisation de l'adjectif « souple » pour qualifier l'étendue des garanties, la tarification, ou les franchises se raréfie.

Donc si vous pouvez négocier des contrats multi-annuels, profitez-en !

Concernant le marché des risques Cyber, au niveau de la sinistralité et sous l'effet de « Petya », « not-Petya », 2017 a constitué le plus haut niveau de l'histoire des assureurs. Même si la majorité des entreprises sinistrées ne disposaient pas d'assurance, le marché de l'assurance a dû faire face à un sinistre qui a presque pris l'allure d'un risque systémique.

Quelle peut être l'exposition au risque Cyber de chaque entreprise? En attendant de savoir, ne vaudrait-il pas mieux disposer d'une assurance Cyber, « just in case » ? Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vient renforcer la dimension réglementaire de ce risque, annonçant la fin du « pas vu pas pris ». **Nos organisations doivent prendre conscience de « leur actif digital »** et établir une stratégie digitale cohérente, s'en donner les moyens. Ce travail itératif prend sa place dans notre approche de Risk Management, de la prévention au transfert du risque. Nous espérons que cette lecture vous permettra de préparer efficacement les renouvellements de 2019.

Léopold LARIOS de PIÑA, pilote de l'Observatoire des primes et des assurances - AMRAE



Dommmages et Pertes d'exploitation

1. Tendances générales

Un marché compétitif, qui fait la part belle à la qualité de la gestion des risques

A force de réduire les primes, les assureurs délaissent les risques les moins bien gérés et sinistrés. La prévention reprend de l'importance : vérification des permis de feu, matériaux de construction, mise en place de système automatique d'extinction d'incendies, même dans les parkings ou les hôtels.

Les couvertures restent en augmentation

La tendance consistant à délivrer des extensions de couvertures en dommages immatériels dans les contrats se maintient.

Des produits spécifiques sont également disponibles notamment les carences fournisseurs. Les garanties sont de plus en plus larges.

Les franchises restent stables (sauf sinistralité défavorable)

Dans la mesure où l'équilibre technique (ratio sinistre/prime) est atteint pour l'assureur. Les assurés préfèrent augmenter leurs rétentions pour maintenir leurs budgets identiques. Les franchises constituent une variable d'ajustement.

Des capacités abondantes et stables

2017-2018 semblent marquer une pause dans la croissance de la capacité des assureurs. Les capacités restent abondantes, pas de difficulté de placement observée mais des acteurs comme, ou Tokio-Marine réduisent leurs appétits. Le rapprochement d'assureurs comme celui d'AXA-XL pourrait aussi impacter à moyen terme l'offre.

Tarifcation stable

Dans l'ensemble les renouvellements sont stables, à l'instar des renouvellements des traités de réassurance (augmentation contenue entre 2-5%). Le marché peut se rendre concurrentiel sur certains grands comptes, mais ce sont des assureurs qui font un « pari » sur un risque non sinistré. Les anciens tenants connaissent le risque et ne font pas l'effort de concéder la baisse octroyée. Les dossiers sinistrés subissent des hausses plus fortes que les dernières années.

Secteurs spécifiques difficiles à placer sur le marché :

- Les sites insuffisamment protégés
- Déchets et valorisation énergétique des déchets
- Travail mécanique du bois / Scieries
- Mines souterraines
- Certaines activités du secteur agroalimentaire

1. Focus : Evénements naturels

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Etendues des Couvertures		X		Stable sur les zones les plus exposées. Les assureurs dommages acceptent désormais, sauf exception, de ne pas sous limiter l'incendie consécutif.
Franchises		X		Stables
Capacités Assureurs		X		Toujours des difficultés à trouver des capacités dans les zones les plus exposées.
Tarification		X		Le coût de la capacité augmente dans les zones exposées.

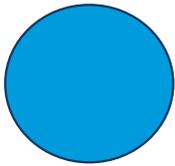
NB : Demande croissante des assurés pour une analyse de leurs expositions aux risques naturels (cartographie, scoring, "modelling"...). Les assureurs améliorent la modélisation de leurs expositions notamment de leurs risques de cumuls sur les zones exposées notamment celles exposées aux événements naturels.

2. Focus : Violences Politiques

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Etendues des Couvertures	X			Les garanties Terrorisme / Violences politiques se développent de façon importante sur ce marché qui trouve un relais de croissance dans ces nouveaux contrats; en plus des pools nationaux. Pour autant, les risques dans les pays « à risque » restent parfois difficiles à placer : Egypte, Lybie, Vénézuéla, Argentine... .
Franchises		X		Stables et peu élevées
Capacités Assureurs	X			La capacité reste supérieure à la demande sauf pour les zones très risquées ou agglomération avec une forte concentration de risque. Le marché Terrorisme / Violences politiques dispose d'une capacité totale de moins de 3 milliards de dollars. Le marché de Londres domine ce secteur. L'offre pour l'Europe s'est accrue.
Tarification			X	Accroissement de l'offre car ce marché reste peu sinistré, malgré une augmentation des actes de terrorismes observée dans le monde.

3. Focus : Supply chain

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Etendues des Couvertures	X			Les solutions se développent sur le risque de Supply Chain. Les exigences de "Risk assessment", de contrôle de la "Business résilience" (continuité d'activité) et la mise en place de dispositif de détection des signaux faibles ("Early Warning System") est un prérequis. Les assureurs demandent une connaissance approfondie des fournisseurs pour augmenter les capacités accordées.
Franchises		X		Stables
Capacités Assureurs	X			Capacités en augmentation
Tarifification			X	En baisse



1. Tendances générales

Un marché de l'assurance décennale qui devient « frileux »

Suite à des sinistres compliqués à gérer sur le marché de l'assurance décennale, les assureurs préfèrent contenir, ou réduire leurs expositions trop longues. Pour le reste, le marché de la Dommage/Ouvrages et autres « Tous Risques Chantiers - TRC » continue d'offrir des solutions plus larges et nombreuses.

Franchises stables

Le niveau de capacité ? Peut être très bas selon les dossiers et les exigences des clients et des pays où sont réalisés les marchés.

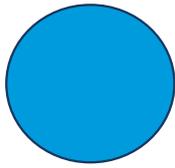
Capacités en baisse pour la première année

A priori, nous observons un changement de tendance :
- faillites d'acteurs intervenants, notamment en LPS,
- professionnels qui n'arrivent plus à placer leurs risques...
Autant d'indicateurs de changements.

Tarifification stable

Secteurs spécifiques ne suivant pas ces tendances :

Tunneling et offshore. Pour la tarification, seuls certains risques type « forage », « offshore » restent sur des taux élevés du fait du manque d'acteurs intervenants sur ces marchés.



Automobile

1. Tendances générales

Un marché sous pression

Marché toujours dynamique avec de nouvelles capacités qui maintiennent une forme de concurrence tarifaire, malgré un appétit qui se réduit de la part de certains leaders.

Franchises toujours en augmentation

Tendance à l'augmentation de la rétention (franchises, auto-assurance). Les assurés cherchent à optimiser leurs primes en ne transférant que le risque d'intensité.

Appétit des assureurs

Depuis 2017, certains assureurs cherchent à retrouver un équilibre technique dont ils s'étaient éloignés. Le coût des sinistres : sinistres corporels, le cout des pièces détachées, ou le prix des véhicules justifient cette dérive.

Tarifification à la hausse

Cette tendance, déjà observée l'an passé, se maintient.

Tendance

Un retour de la prise en compte des mesures de prévention adressées par l'assuré à ses conducteurs : formation des conducteurs, sensibilisation aux nouveaux usages notamment des GPS, smartphone,... .

Les nouveaux enjeux, annonçant de nouveaux risques à prendre en compte :

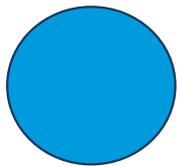
- Les acteurs vont devoir prendre en charge des véhicules qui deviennent de plus en plus autonomes. Les périodes de transitions constituent des périodes « à risque ».

- Accès aux données des véhicules connectés : le 12 octobre 2018, lors du Mondial de l'automobile, les constructeurs automobiles (CCFA) et les assureurs français (FFA) ont annoncé leur volonté de mener des travaux conjoints sur l'accès aux données des véhicules connectés.

- La cohabitation des systèmes embarqués et des systèmes de divertissements

- Les nouveaux usages : véhicules partagés, co-voiturage

- Les nouveaux moteurs : gaz liquide, électrique, hybrides.



Transport

1. Tendances générales

L'Europe représente près de 40% en valeur des destinations des produits transportés selon l'OMC (rapport OMC - oct. 2017). Les échanges internationaux, après plusieurs années de baisse depuis 2014 (principalement sous l'effet de la baisse des produits combustibles et miniers), semblent reprendre des couleurs depuis 2017, ce qui impacte favorablement la matière assurable.

Un marché qui se stabilise

Après des années marquées par une entrée de nouveaux acteurs et des appétits croissants des assureurs, ce marché marque une pause, avec près de 650 millions d'euros de primes collectées en France. Les capacités, les primes se stabilisent, les rétentions augmentent pour maintenir inchangés les primes. Pas de hausse immédiate, mais un marché plus sélectif soucieux de conserver son équilibre technique.

Franchises en augmentation

La tendance générale est à l'augmentation des rétentions sous toutes ses formes. Malgré un marché qui demeure compétitif en France, l'intérêt pour des montages impliquant des captives ou des conservations reste significatif.

Capacités stables

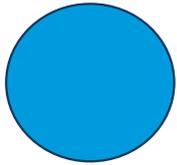
Le marché français continue à offrir une offre qui permet aux entreprises de s'équiper efficacement. Pour autant les assureurs cherchent à garder le contrôle de leurs ratios combinés. Certains leaders ont appliqué des restructurations de portefeuille en sortant de certains segments ou en réduisant leurs parts sur d'autres afin de réduire leur exposition aux pics de sinistralité.

Tarification : grande compétition sur l'ensemble du marché qui amène une souplesse dans la tarification

Après 16 années de soft market, associées à une contraction de la masse assurable, et à quelques sinistres majeurs de natures différentes (Sandy, Tianjin, Hanjin), les assureurs semblent durcir leurs positions. Les négociations prennent plus de temps, les réassureurs influencent aussi ce marché à la hausse.

2. Focus : Responsabilité affréteur

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Etendues des Couvertures		X		Stables
Franchises/ Tendances Auto assurances		X		Franchises traditionnellement basses dans ce type de garantie. Les assurés préfèrent augmenter leur rétention pour maintenir les budgets de primes inchangés.
Capacités Assureurs		X		Stable
Tarification		X		Marché spécialisé stable.



Responsabilité Civile

1. Tendances générales

Un marché mature, qui permet de continuer à accompagner efficacement les assurés. En revanche, les risques des entreprises sinistrées restent plus délicats à placer. Les assureurs protègent leurs équilibres techniques sur cette branche à « déroulement long ».

Etendue des couvertures en hausse pour contrer des baisses de primes

En 2018, le marché reste très agressif. Toutefois afin d'éviter des baisses de primes, les assureurs préfèrent proposer des garanties élargies.

Franchises Stables

Les niveaux de rétention restent stables.

Capacités globalement stables

L'offre de ce marché se stabilise.

Tarifification stable

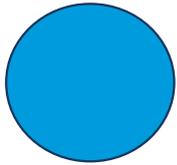
La compétition sur l'ensemble du marché se stabilise. La compétition tarifaire se concentre surtout sur les XS. Le durcissement continue sur les comptes sinistrés.

Secteurs difficiles à placer :

- Garanties « Contamination – Frais de retrait » dans l'agroalimentaire
- Garanties « Frais de retrait / Dépose-repose » dans l'Automobile
- Garanties « Produits » dans le secteur Pharmaceutique (par exemple sujet des opioïdes)

2. Focus : Responsabilité environnementale et atteintes à la biodiversité

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Etendues des Couvertures	X			Adaptation à la loi sur la biodiversité. Intégration du préjudice écologique en France. Vigilance et exigences accrues des pays sur l'ensemble de la Zone Amérique et en Chine.
Franchises		X		
Capacités Assureurs	X			Ce marché profite du retour des Assureurs adhérents d'ASSURPOL qui comblent le retard pris par rapport aux assureurs anglo-saxons.
Tarification		X		Stable à légèrement baissier sur certains secteurs d'activité.



1. Tendances générales

Le marché Cyber connaît une croissance significative à deux chiffres chez l'ensemble des assureurs qui proposent ce type de garantie. Pourtant l'année 2017 a été marquée par un plus haut historique en nombre de déclarations de sinistres et d'incidents. Une majorité d'entreprises restent non assurée. Toutefois les courtiers accompagnent un grand nombre d'entreprises dans l'étude de déploiement d'une solution assurantielle afin de renforcer leur dispositif de traitement de ce risque.

De plus, l'implémentation du Règlement Européen sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) a contribué à une prise de conscience par les entreprises de cet « actif digital ». L'assurance constitue une des dimensions de traitement de l'impact de ce risque.

Etendue des couvertures en augmentation

La capacité théorique sur le marché « Cyber » permet d'atteindre entre 500 et 700 millions d'euros de garantie.

Ces derniers mois, une homogénéisation des offres proposées par les assureurs s'est opérée, offrant à la fois des garanties dommage et des garanties responsabilité civile. Les assureurs ont aussi élaboré des offres intégrant l'assurance de la partie « post-incident » de gestion de crise, des frais d'experts, de l'assistance juridique par des cabinets d'avocats spécialisés.

Franchises relativement stables

Les assureurs maintiennent des franchises élevées sur les grands risques. La position de certains est plus souple sur les PME.

On constate ainsi de plus grandes disparités dans les offres des différents concurrents.

Capacités toujours en hausse

Le marché met à disposition toujours plus de capacité. Les acteurs Tokyo Marine HCC, CNA, GENERALI, MITSUI, QBE ou SWISS Ré cherchent un relai de croissance sur ce marché européen qui représente près de 2 milliards d'euros. Certains acteurs dominent le marché comme CHUBB, AIG car ils assurent ce type de risque depuis près de 10 années en Europe et plus de 20 aux USA. Au-delà des primes collectées, ils ont aussi une expérience significative dans la gestion de sinistres. Les assureurs continentaux AXA, ALLIANZ rattrapent leur retard notamment sur les Pertes d'exploitations sans dommage. La gestion de sinistres significatifs par ces assureurs continentaux permettrait de valider leur acceptation du risque, et leur capacité à accompagner leurs assurés.

Les plus gros programmes (de plus de 100 M€) justifieront sans doute un plus large appel au marché direct de l'assurance pour rester compétitifs, y compris au marché de Londres. Toutefois la capacité des assureurs pouvant être proposée en première ligne de programme reste entre 10 et 20M€.

Sinistralité du secteur

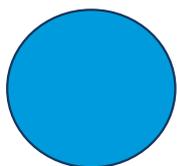
Un pic a été atteint en 2017, principalement sous l'effet des événements de juillet 2017, (WANNACRY et PETYA/NOTPETYA) qui ont favorisé l'accroissement de la souscription d'assurances Cyber/Digital. Ces incidents ont mis en exergue l'importance de la PE non consécutive.

Tarifification à la baisse

Compétitivité tarifaire qui reprend avec des assureurs qui veulent se construire un portefeuille « Cyber ».

Secteurs où le risque Cyber reste difficile à placer

- Institutions financières
- Opérateur Télécom
- Réseaux de ventes / « Retail » pour les franchises



D&O – lignes financières (EPL/PTL/RC PRO FI)

1. Tendances générales

Etendue des couvertures globalement stables

Peu d'évolution, si ce n'est sur l'adaptation des définitions en RCP et RCMS :

- Des assurés personnes physiques pour couvrir les nouvelles fonctions de « Référent » au sens de la loi SAPIN II, ou de « Data Protection Officer » ou « Délégué à la protection des données » (DPO) au sens du RDGP,
- Des frais d'investigation ou des procédures règlementaires ainsi que des sanctions personnelles, au titre de la loi SAPIN II par exemple.

Franchises globalement stables sauf pour la fraude

Stable en EPL/PTL/RC Pro Fi.

Tendance à l'augmentation des franchises en fraude commerciale.

Les Franchises « USA société cotée » ou « side B » restent stables. Suppression des franchises Side B pour le middle market.

Capacités globalement en augmentation

La capacité disponible continue d'augmenter pour atteindre près de 700M€ avec notamment l'arrivée de SOMPO Assurances.

Il est important de remarquer que certains assureurs, compte tenu des niveaux de primes, préfèrent avoir un point d'attachement plus élevé.

Les capacités en EPL et PTL, restent stables.

Tarifification à la baisse

La tendance à la baisse des comptes non-sinistrés demeure vraie.

2. Focus : Fraude interne et externe

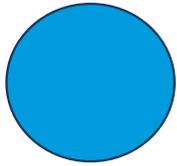
	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Etendues des Couvertures			X	L'appétit des assureurs pour ce risque sinistré continue à baisser. Si l'an dernier nous évoquions la volonté de certains acteurs de prendre des parts de ce marché en parlant de Liberty, AXA et XL, aujourd'hui il ne reste plus que deux acteurs (fusion AXA XL). Le marché de l'assurance aurait intérêt à démontrer sa capacité à accompagner les assurés même pendant les périodes où la sinistralité, notamment sous l'effet des fraudes aux faux présidents, dégrade les résultats techniques. Les ajustements continuent.
Franchises		X		Le niveau des franchises se stabilise entre un demi et un million d'euros par sinistre. Ce niveau permet d'insister sur l'importance de la prévention : contrôles internes de premier et de second niveau, contrôles externes, audit externes
Capacités Assureurs			X	Réduction de la capacité à 10-15 M € maximums en moyenne en primary sur les grands groupes internationaux. Tension sur le marché fraude, les capacités sont limitées en première ligne.
Tarification		X		Pour les renouvellements, le marché semble s'être stabilisé après des années de hausses. Les primes sur les nouvelles souscriptions sont souvent observées à la hausse.
<p>Secteurs spécifiques ne suivant pas la tendance sur la partie étendue de couvertures :</p> <p>- Institutions financières</p>				

3. Focus : EPL

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Etendues des Couvertures		X		Stable en EPL. Augmentation de l'achat de capacité sur les polices locales US intégrées aux programmes Master: 5 à 10 MUSD.
Franchises		X		Entre 100-300K€. pour des groupes internationaux et pour les expositions hors US. Maintien d'un niveau élevé des franchises sur les expositions US : 500 K€ minimum, et 1 M€ s en moyenne. Les franchises demeurent élevées pour les risques US.
Capacités Assureurs		X		Toujours peu d'acteurs capables, depuis la France, de mettre en place une première ligne avec une exposition US pour les grands groupes : les leaders restent AIG, CHUBB, LIBERTY et ZURICH.
Tarification		X		Stable, voire en augmentation en fonction de l'exposition US. Peu de compétition sur ce marché.

4. Focus : RCMS

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Etendue des Couvertures		x		Peu d'évolution. Un marché stable et mature.
Franchises		x		Pas d'évolution notable.
Capacités Assureurs	x			Maintien des capacités, mais volonté des assureurs XS à intervenir plus largement.
Tarification		x	x	<p>Marché encore fortement concurrentiel. Faible baisse de l'ordre de 5% à 10% selon les lignes liées à la concurrence sur les comptes non sinistrés. Tarification très fortement différenciée selon la statistique « sinistre en D&O grands comptes » ; peu/pas de concurrence sur des comptes dont la prime est jugée déjà très basse.</p> <p>Il faudra suivre l'évolution de la sinistralité en cas de retournement des marchés financiers.</p>



Risque Crédit

1. Tendances générales

Etendue des couvertures globalement stables

Sous l'effet d'une année 2017 de croissance économique, Les assureurs crédits ont des ratios de sinistre qui s'établissent à près de 50%, ce qui leur donne des marges de manœuvre. La situation s'améliore peu à peu dans les pays émergents ainsi qu'en Europe de l'Ouest.

Très forte sélection des risques dans les pays émergents en raison d'un « Los ratio » (sinistre/prime) qui reste élevé (Chine, Brésil,...).

Sous l'effet des IFRS9, une communication plus importante sera faite sur les risques de défauts, ce qui devrait favoriser une gestion du risque crédit plus fine et favoriser la souscription d'assurance-crédit dans les prochains mois.

Franchises

Peu indicatif en crédit. Pas ou peu de franchises dans l'assurance-crédit en ce moment. L'utilisation de l'assurance-crédit pour faciliter le financement déconsolidant du poste client favorise les solutions sans franchise.

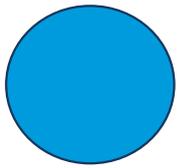
Capacités stables

Elles sont bonnes. Pas de mouvements majeurs récents dans ce domaine. Pas de nouveaux acteurs sur ce marché. Solvay II rend les assureurs crédit plus curieux de leurs expositions réelles sur les très grandes signatures.

Tarifification hétérogène

Poursuite d'une inexorable baisse des taux, motivée par des résultats techniques favorables aux assureurs sur ces derniers exercices. En moyenne de -1 à -2%, cachant de forte disparité selon le profil de risque clients et l'historique des pertes sur clients douteux.

Secteurs spécifiques ne suivant pas cette tendance : Pays émergents, dossiers avec sinistralité de fréquence pour tarification



Risque Politique

1. Tendances générales

Etendue des couvertures parfois à la hausse

Marché toujours très soft avec de nouveaux entrants à Londres. Certains pays sont difficiles à couvrir soit du fait de l'appétit au risque pour les assureurs dans ces pays, soit du fait de sanction ou menace de sanction internationale (ex. Iran), soit du fait de sinistralités importantes dans ces pays.

La sinistralité est toujours importante sur le marché des risques politiques avec des difficultés au Mozambique (défaut du Ministère des Finances), non-paiement en Inde et Egypte, expropriations en Colombie et Thaïlande ... Les assureurs ont globalement des années 2016-2017 moyennes en termes de sinistralité (Angola, Mozambique, Nigeria, Azerbaïdjan, Brésil...). Ils ont donc plutôt réduit leur appétit. En particulier, les récents événements au Moyen-Orient (Arabie Saoudite / Qatar) ont eu un impact négatif sur leur souscription.

La quotité assurée reste stable

Pas de franchise spécifique pour le marché des risques politiques, à l'exception du secteur du trading ou le partage du risque est la seule variable permettant de débloquer des capacités. Mais l'application d'une quotité garantie de 90% à 95% permettant aux assureurs d'avoir un réel partenariat et partage du risque entre eux et l'assuré.

Capacités stables

Les capacités disponibles sont stables après des années de croissance.

En fonction des risques « public / privé », des pays et de la durée des transactions, entre USD 1,5Mrds et USD 2Mrds.

Tarifification stable

Le marché marque une pause après des années de baisse.

Secteurs spécifiques ne suivant pas la tendance Tarifification : Secteur pétrole, quelques pays émergents

REMERCIEMENTS



L'AMRAE tient à remercier les membres et personnalités du métier pour leurs réflexions, échanges et perspectives de l'état du marché :

- Paolo Crestani, DIOT.
- Amélie des Monstiers et Gilles Bénéplanc, GRAS SAVOYE WILLIS.
- Cyrille Brand, MARSH.
- Hervé Houdard et Stéphanie Martin, SIACI-SAINT-HONORÉ.
- Les assureurs partenaires de l'AMRAE qui ont partagé leur avis sur le marché des assurances dont notamment : ALLIANZ Global Services, CHUBB, TOKIO MARINE-HCC et QBE.

Pour l'AMRAE :

- Hélène Dubillot, directrice coordination scientifique - AMRAE.
- Estelle Josso, membre du Comité scientifique permanent - AMRAE.
- Léopold Larios, pilote de l'Observatoire des primes et des assurances - AMRAE
- Gilles Maindrault, pilote du Comité scientifique permanent - AMRAE.



www.amrae.fr

© **Copyright AMRAE**

Le présent Etat du Marché 2018, propriété de l'AMRAE, est protégé par le copyright.
Toute reproduction, totale ou partielle, est formellement interdite.